

EXECUTIVE EDUCATION 2018

LES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVE

Analyse économique, retours d'expérience
et facteurs de réussite



Formation courte professionnalisante / 4 jours
4-5 mai et 25-26 mai 2018



Stéphane SAUSSIER,
Professeur
Directeur de la Chaire
Economie des Partenariats
Public-Privé

<http://chaire-eppp.org/>

La commande publique représente, chaque année, plusieurs centaines de milliards d'euros en Europe. Elle est estimée à environ 17% du PIB européen. Elle prend différentes formes (marchés publics, concessions, contrats de partenariats) qui peuvent se regrouper sous le vocable partenariats public-privé. Les enjeux autour de la performance de la commande publique sont considérables. De par son montant, elle constitue un levier potentiel pour atteindre des objectifs de politique économique (e.g. des objectifs sociaux, environnementaux, de développement économique des PME). Augmenter l'efficacité de la commande publique en réduisant les dépenses annuelles de 1% (par exemple en profitant des avantages de la digitalisation croissante de la commande publique) permettrait de financer par exemple le grand plan d'investissement pour le quinquennat dans les BTP décidé par le gouvernement d'Edouard Philippe. Dans le même temps, la commande publique est entachée de difficultés récurrentes (e.g. ententes, corruption, dérapage des délais et des coûts prévisionnels, ...) qui permettent de penser que des améliorations sensibles sont envisageables.

Depuis maintenant près de 10 ans, la chaire Economie des Partenariats Public-Privé (EPPP) regroupe au sein de l'IAE de Paris une vingtaine de chercheurs qui analysent l'efficacité des partenariats public-privé à travers le monde et recherchent les principes économiques qui expliquent leur efficacité. L'objectif de cette formation est de revenir sur ces principes maintenant bien établis au plan théorique et bien éprouvés au plan empirique pour bâtir les conditions de réussite des PPP.

POURQUOI CHOISIR L'IAE PARIS ?

L'IAE Paris - Sorbonne Business School, fort de sa longue histoire, déterminé dans son présent, construit avec ses partenaires un avenir marqué du double sceau de l'innovation et de la qualité.

Tous les programmes de l'IAE Paris sont dispensés par son propre corps professoral composé d'enseignants-chercheurs qui mènent leur activité de recherche dans le domaine qu'ils enseignent, et par des intervenants extérieurs, managers en activité, experts dans leur spécialité.

L'IAE Paris est associé à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et propose à ce titre des diplômes nationaux de Licence, Master, Doctorat ainsi que des Diplômes d'Université.



42

professeurs permanents

350

intervenants professionnels

60

accords internationaux

60

collaborateurs administratifs 35

2 500

étudiants en 2017 dont plus de 600
en formation initiale et en apprentissage

30 000

alumni

Public concerné

La formation s'adresse à des personnes en activités, dans le public ou le privé, désireuses de compléter leurs connaissances dans le domaine des PPP. Elle a pour objectifs de fournir aux participants une analyse juridique et économique des PPP, entendus au sens large (contrats de partenariats, concessions, marchés publics, ...) et de leur présenter les derniers développements de la recherche sur le sujet. Elle a aussi pour but de proposer un retour d'expérience concernant les partenariats mis en place en France, en Europe et dans le reste du monde.

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROGRAMME

Les objectifs de la formation sont d'avoir un panorama des types de PPP possibles ainsi qu'une vision claire de leurs avantages et risques respectifs. Au final, il s'agit de comprendre les conditions nécessaires à la réussite des PPP.

- ▶ Les différentes formes de PPP
- ▶ Les avantages liés aux PPP
- ▶ Les risques inhérents aux PPP
- ▶ Le partage du risque dans les PPP
- ▶ La passation et le management des PPP
- ▶ Les évolutions réglementaires récentes
- ▶ La prise en compte de la dimension politique des PPP

Ressources bibliographique

- ▶ Les participants se verront offrir l'un des ouvrages :



« The Economics of Public-Private Partnerships :
Theoretical and Empirical Developments »
(Springer, 2017)



« Economie des partenariats public-privé »
(De Boeck Supérieur 2015)

COMMENT INTEGRER CE PROGRAMME ?

> Inscriptions du 8 janvier au 20 mai 2018

> **Tarif** : 2.000 € pour les 4 jours. Selon votre situation, des dispositifs existent pour vous aider à financer votre formation. Retrouvez toutes les informations sur notre site (www.iae-paris.com) à la page « Formation / Financement ».

A l'issue de la formation, les étudiants se verront remettre un certificat.

PROGRAMME

J1 - Vendredi 4 mai 2018

9h/12h

► **PPP : définitions, promesses et cadres théoriques**

- Quels sont les différents types de PPP ?
- Quelles sont les avantages des PPP ?
- Quels sont les limites des PPP ?
- Quels sont les écueils à éviter, les conditions nécessaires du succès ?
- PPP et commande publique sont-ils confrontés aux mêmes risques ?

Intervenant : Stéphane Saussier

13h30/17h30

► **Les objectifs de la commande publique**

- La commande publique suit-elle un objectif unique ?
- Evolution de la réglementation européenne
- Commande publique et développement durable
- Commande publique et PME
- Objectifs multiples et choix stratégiques des autorités publiques

Intervenant : Stéphane Saussier

18h30/20h

► Grand Témoin

« **Objectifs et évolution de la commande publique** »

Céline Faivre, Directrice des affaires juridiques et de la commande publique,
Conseil Régional de Bretagne & Chief Digital Office

J2 - Samedi 5 mai 2018

9h/12h

► **PPP et défense : cas Helidax**

- Les PPP sont-ils applicables aux missions régaliennes de l'Etat ?
- Etude de cas d'un PPP réussi dans le secteur de la Défense

Intervenant : Guillaume Farde, Risk&Co

13h/17h

► **Les contrats à impact social**

- Présentation des contrats à impact social (ou « social impact bonds »)
- Bilan des SIB dans le monde
- Présentation du cas Hémisphère / SNI concernant la prise en charge des migrants et SDF en France

Intervenant : Frédéric Marty, Univ. de Nice Sophia-Antipolis

INTERVENANTS



Stéphane SAUSSIER
Professeur, Directeur de la Chaire EPPP,
IAE Paris

Stéphane Saussier est professeur de sciences économiques à l'IAE Paris. Il dirige la chaire de recherche sur l'économie des partenariats public-privé ainsi que le programme MBA de l'IAE de Paris. Spécialiste de renommée internationale en économie des partenariats public-privé, il a récemment écrit avec Jean Tirole (le prix Nobel d'Economie 2014) un rapport présentant des prescriptions afin d'améliorer l'efficacité de la commande publique.



Claire FAIVRE
Directrice des affaires juridiques et
de la commande publique, Conseil Régional de Bretagne & Chief Digital Officer

Depuis juin 2016, Céline Faivre dirige la direction des affaires juridiques et de la commande publique de la Région Bretagne. Animée par la modernisation de l'action publique, elle contribue à la transformation de notre administration et ambitionne de concevoir la commande publique « as a platform ».

En octobre 2017, elle est nommée Chief Digital Officer afin de conduire la transformation numérique de notre administration et impulser une stratégie numérique territoriale.

Co-fondatrice de l'association Breizh Small Business Act, elle poursuit son développement pour favoriser au niveau national et avec succès l'ouverture des données essentielles de marchés publics.



Guillaume FARDE
Risk&Co

Après avoir exercé, au cours des trois dernières années, les fonctions de managing partner d'un cabinet de conseil en sûreté et en intelligence économique, il rejoint le Groupe Risk&Co en qualité de Directeur, au sein de la Direction du développement et du marketing du Groupe.

Ancien élève de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et de Sciences Po Paris, docteur en sciences de gestion, il est l'auteur de plusieurs ouvrages et articles consacrés aux questions de sécurité, de défense et d'intelligence économique. Il enseigne notamment à Sciences Po où il est conseiller scientifique de la spécialité sécurité-défense de l'Ecole d'Affaires publiques.



Frédéric MARTY
Université de Nice Sophia-Antipolis

Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan, agrégé d'économie et de gestion, docteur ès sciences économiques habilité à diriger des recherches, Frédéric Marty est chargé de recherche au CNRS au sein du Groupe de Recherche en Droit, Economie et Gestion (UMR CNRS 7321 – Université de Nice Sophia-Antipolis). Il codirige sa composante de droit de l'UMR et un de ses projets de recherche Stratégies et Régulation des Marchés (SRM).

Il est par ailleurs membre de la Chaire EPPP de l'IAE Paris, chercheur affilié au département « innovation et concurrence » de l'OFCE (Sciences Po., Paris) et chercheur associé à la Chaire Ivanhoé Cambridge d'immobilier de l'UQAM.

Ses travaux portent sur l'économie des contrats publics ainsi que sur le droit et l'économie de la concurrence. Ses recherches sur les contrats publics portent notamment sur les marchés de partenariats.

PROGRAMME

J3 - Vendredi 25 mai 2018

9h/12h

► **Les PPP en France : quel bilan, quel futur ?**

- Les nouveaux marchés de partenariats
- Quel bilan de plus de 10 ans de contrats de partenariat en France ?
- Quel futur pour les PPP en France ? Concessions vs. Marchés de partenariat

Intervenant : Salim Bensmail, Fin Infra

13h30/17h30

► **L'évaluation socio-économique des projets de PPP**

- Comment faire une bonne évaluation socio-économique des grands projets d'infrastructure ?
- Evaluation économique vs. évaluation socio-économique

Intervenant : Julie de Brux, Citizing

18h30/20h

► Grand Témoin

« **Les contrats à impact social** »

Nathalie Caillard, Directrice générale déléguée d'Ampere Gestion

J4 - Samedi 26 mai 2018

9h/12h

► **Les Semop**

- Appréhender le régime de la SEMOP et les objectifs de sa mise en place
- Sécuriser la mise en œuvre du montage juridique
- Découvrir la gestion du risque via la mise en place d'une SEMOP
- Retour d'expériences sur la SEMOP

Intervenant : Grégory Berkovicz, GB2A

13h/17h

► **Le financement de projets publics : méthodes d'analyse et de gestion opérationnelle**

- Différencier le financement de projets vs autres types de financement
- Opérationnaliser le financement : particularités de projets publics
- Orchestrer la gestion de projets et sa contractualisation

Intervenant : Virginie Thevenot, GB2A

INTERVENANTS



Salim BENSMAIL
Fin Infra

Salim Bensmail dirige l'unité PPP du Trésor Public en France. Auparavant, il a occupé divers postes dans le secteur des services financiers, en stratégie, analyse et suivi, et marchés des capitaux, ainsi qu'à la Ville de Paris, en tant que sous-directeur des affaires financières en charge des PPP et Directeur du développement économique. Il a été impliqué dans la structuration d'une grande variété d'offres d'infrastructure, y compris la gestion de l'eau, les stades, les centres de congrès et autoroutes / routes à péage.

M. Bensmail est diplômé de l'Ecole Nationale d'Administration et de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris et titulaire d'un MPhil en économie de l'Université de Cambridge.



Julie DE BRUX
Citizing

Julie de Brux est associée fondatrice de CITIZING, spécialiste de l'évaluation socio-économique des projets et politiques publiques. Docteure en économie, elle est par ailleurs membre du Business Advisory Board de l'ONU et chercheure associée à la chaire EPPP de l'IAE de Paris. Elle enseigne et publie des articles dans la presse nationale et des revues académiques à comité de lecture.



Nathalie CAILLARD
Directrice générale déléguée, Ampere Gestion

Nathalie Caillard est depuis 2014, Directrice générale déléguée d'AMPERE Gestion, filiale de la Caisse des Dépôts et premier bailleur de France, avec près de 346 000 logements gérés sur le territoire métropolitain. AMPERE Gestion développe des fonds immobiliers régulés dont les stratégies de gestion font appel aux savoir-faire du groupe SNI et de la Caisse des Dépôts, notamment dans le logement, l'hébergement d'urgence, l'hôtellerie, le tourisme, les résidences services, les équipements publics, la promotion, l'aménagement, la gestion de patrimoines immobiliers et les services aux collectivités locales. Elle a été auparavant Responsable du portefeuille des fonds immobilier et infrastructure au sein de la direction financière de la DFE (Direction des Fonds d'Epargne de la CDC), Directrice d'investissement immobilier au sein du Fonds de pension du Qatar à Doha (GRPA) et Responsable de la Recherche et Stratégie chez AEW Europe.



Grégory BERKOVICZ
Avocat Associé Principal - Bureau de Caen, GB2A

Docteur en droit public et ancien Professeur associé à l'IAE Paris Sorbonne, Grégory Berkovicz est avocat co-fondateur associé du Cabinet GB2A depuis plus de dix ans. Investi dans l'action locale depuis une quinzaine d'années, il est élu d'une ville de plus de 100 000 habitants, PDG d'une SEM, et particulièrement impliqué dans le logement social, l'économie mixte et l'urbanisme commercial. Son expertise reconnue dans le droit public des affaires et le financement de projets a été notamment saluée par le Prix des PPP qui lui a été attribué par en 2012. Il dirige aujourd'hui le Département droit bancaire et financement de projets et s'investit dans les différentes sociétés du Groupe GB2A. Il est auteur de nombreux articles et ouvrages notamment dans le domaine du droit public des affaires et dans celui de l'énergie. Il donne régulièrement des conférences en France et à l'étranger et accomplit de nombreuses missions à l'international.



Virginie THEVENOT,
Directrice Générale de GB2A FINANCE, Expert financier

Associée de GB2A INGENIERIE et GB2A FINANCE, Diplômée de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, en Economie / Finances et Urbanisme, Virginie Thévenot est spécialisée dans l'analyse de montages financiers complexes. Après avoir participé à l'analyse financière des organismes de logements sociaux puis des opérations de renouvellement urbain dans le cadre du Programme National pour la Rénovation Urbaine, elle s'est spécialisée dans le montage financier des DSP et des contrats complexes du type PPP. Elle dispose ainsi de 15 ans d'expérience dans l'élaboration des stratégies d'investissement, l'élaboration de business plan et le montage technique et financier de projets.

Réseau actif de plus de
30000 diplômés

Un réseau adossé à l'Association des Anciens Elèves de l'IAE Paris-Alumni. L'association organise plus de 100 manifestations par an et anime pas moins de 20 clubs professionnels.

www.iae-paris.org

Plus de 350 Chargés d'enseignements, praticiens
d'entreprise

Les programmes de l'IAE Paris, qu'ils soient diplômants ou qualifiants, sont dispensés par un corps professoral composé d'universitaires de haut niveau et de cadres expérimentés experts dans leur domaine.

Une pédagogie nourrie par la Recherche

Les enseignants de l'IAE Paris combinent dans leurs interventions les apports de la recherche la plus récente dans leur domaine de spécialité et les préoccupations managériales des organisations contemporaines. L'IAE s'appuie à cet effet sur une équipe, le GREGOR, articulée autour de plusieurs Chaires de Recherche qui fonctionnent en partenariat étroit avec des entreprises : c'est au sein de ces Chaires que sont produites des connaissances académiques pertinentes pour les acteurs du monde socio-économique qui viennent nourrir systématiquement les enseignements dispensés à l'IAE.

SOIRÉE PORTES OUVERTES

> **Mardi 20 mars 2018**

19h00 - 21h30

12 rue Jean-Antoine de Baïf - 75013 Paris

1er étage

CONTACTS

Responsable Pédagogique :
Stéphane SAUSSIER

Professeur, Directeur de la Chaire Economie des Partenariats Public-Privé
saussier.iae@univ-paris1.fr

Gestion administrative :
Clémentine EFFEN

01 44 08 73 23 - mastermae.cs.effen.iae@univ-paris1.fr